

Les Comores – un paradis oublié e(s)t en crise ?

L'Union des Comores, dotée d'une réputation de coups d'État à répétition orchestrés par des mercenaires et d'instabilité politique chronique est un des pays au monde les moins connus par la communauté internationale. La réalité est néanmoins différente, la vie est plutôt tranquille dans l'archipel et la plupart des coups d'État ne sont rien d'autre que des révolutions de palais. Les Comores traversent depuis juin 2007 une nouvelle crise institutionnelle entre le gouvernement de l'Union et l'une de ses trois îles, Ndzuani (Anjouan). La guerre psychologique s'est transformée en opération « Démocratie aux Comores » le 25 mars dernier. L'armée comorienne, appuyée par l'Union africaine, a débarqué à Anjouan pour aider le gouvernement de l'Union des Comores à restaurer son autorité sur l'île dissidente et à empêcher l'éclatement du fragile État.

Luc Reuter

Un double traumatisme natal

L'archipel des Comores, constitué de quatre îles Ngazidja (Grande Comore), Ndzuani (Anjouan), Mwali (Mohéli) et Maoré (Mayotte), se trouve dans le canal du Mozambique dans l'océan Indien. L'Union des Comores a une superficie totale de 2 170 km² et une population d'environ 700 000 habitants. L'archipel est plus connu par la communauté internationale pour son instabilité politique chronique, que pour la beauté et la diversité de sa nature et de sa culture.

Trente-trois ans après son accession à l'indépendance, déclarée unilatéralement le 6 juillet 1975, l'archipel des Comores a connu une vie très mouvementée. Dès le 22 décembre 1974, date d'un référendum sur son autodétermination, les Comores se voient amputés de l'île de Maoré, mieux connue sous son nom français de Mayotte. Le deuxième traumatisme auquel doivent faire face les Comores est la longue série de coups d'État (réussis ou avortés), inaugurée le 3 août 1975, vingt-sept jours seulement après la proclamation de son indépendance : Ali Soilih renverse le président Ahmed Abdallah avec l'aide des mercenaires de Bob Dénard. Les coups d'État sont devenus une vraie « spécialité » comorienne et on en dé-

nombre une vingtaine dans l'archipel depuis l'indépendance.

La révolte depuis juin 2007 du président de l'île de Ndzuani, Mohamed Bacar, face au pouvoir central de l'Union, s'inscrit dans cette « tradition ». Le mardi 25 mars, le débarquement de l'armée comorienne, appuyée par des forces de l'Union africaine (UA), à Mutsamudu, chef-lieu d'Anjouan, et la « fuite » de son président vers le territoire français de Mayotte ont propulsé les Comores brièvement sur le devant de la scène internationale. Ce nouveau conflit de compétences entre Ndzuani et l'Union s'inscrit dans un environnement particulièrement difficile avec une économie faible et la question de Mayotte qui n'est toujours pas réglée.

L'économie de l'archipel : entre pénuries chroniques et potentiel incontestable

Les pénuries sont chroniques dans l'archipel : eau, électricité, essence, quelquefois même des produits alimentaires de base périodiquement en rupture. L'économie comorienne pourrait être résumée ainsi : « produire peu, consommer beaucoup ». Les secteurs de l'industrie et des services sont encore

sous-développés et l'économie des Comores repose à plus de 90 % sur des recettes d'exportation basée sur trois cultures de rente et qui valent à l'archipel son surnom d' « îles aux parfums » : la vanille, l'ylang-ylang et les clous de girofle. Chaque île est spécialisée dans une de ces cultures : Ngazidja est l'île de la vanille, Mwali celle du clou de girofle, et Ndzuani produit l'ylang-ylang, une plante dont l'extrait obtenu après distillation est une composition précieuse pour certains parfums de luxe.

Les Comores sont le premier producteur mondial d'ylang-ylang et le cinquième producteur mondial de clous de girofle, derrière l'Indonésie, Madagascar, la Tanzanie et le Sri Lanka, avec une exportation d'environ 600 tonnes vers Hong-Kong, Singapour et le Maroc. Les Comores, longtemps deuxième producteur mondial de vanille, derrière Madagascar, ont été durement touchées par la chute des prix, la demande mondiale de la vanille de synthèse au détriment de la vanille naturelle, l'émergence de nouveaux acteurs sur ce créneau que sont l'Ouganda, la Chine et l'Indonésie.

Le tourisme pourrait devenir un créneau porteur pour les Comores, à l'instar de ses sœurs insulaires : Seychelles, Maurice, Zanzibar ou La Réunion. Les Comores disposent de sérieux atouts, qui, après mise en valeur, pourraient concurrencer les autres îles de l'océan Indien : plages de sable blanc, végétation luxuriante et presque vierge, fonds sous-marins propices à la plongée, le Karthala – un volcan de 2 400 m encore en activité –, et le parc marin à Mwali, avec sa faune particulière de tortues vertes, des chauves-souris « roussettes » et des lémuriniens. L'écotourisme pourrait attirer une clientèle principalement localisée dans la région (Afrique du Sud, île de La Réunion, golfe Persique). Malgré ces potentialités réelles, les contraintes qui entravent pour le moment encore l'essor du tourisme sont son « enclavement » aérien (seulement quatre compagnies assurent des liaisons avec Moroni) et la presque-absence d'un parc hôtelier adapté et de qualité.

Un troisième élément de l'économie, et pas le moindre, sont les transferts de fonds des Comoriens de l'étranger. Certains économistes considèrent la diaspora comme première richesse des Comores. Elle est composée d'environ 250 000 personnes en France métropolitaine, mais aussi sur l'île de La Réunion, à Madagascar et à Mayotte et fait de Marseille la plus grande ville « comorienne ». Les transferts en liquide ou en biens équivalent à 15-20 % du PIB, ce qui démontre son importance pour la stabilité du pays. Cet argent sert à faire vivre les familles, payer les études, les soins médicaux, mais également à financer la cérémonie traditionnelle du « grand mariage », cérémonie très coûteuse, mais seul moyen d'accéder au rang de « notable », sorte de « sage » dans la culture et la vie sociale comoriennes. Cette manne montre la soli-



La grande mosquée du Vendredi surplombant le port aux boutres à Moroni sur l'île de Ngazidja (© Luc Reuter)

darité familiale des Comoriens, mais elle est aussi à l'origine d'un comportement à risque qu'on pourrait appeler le syndrome « allô-Marseille ». Une partie importante de la population semble passer plus de temps à attendre l'appel providentiel d'un frère ou d'un cousin de la diaspora annonçant qu'un transfert d'euros est en route, plutôt que d'essayer de prendre des initiatives pour améliorer leur situation personnelle et celle de leur famille. Ce comportement passif est peu propice au développement des îles, d'autant plus que personne ne saura garantir que la deuxième, voire la troisième génération d'émigrés, née loin de l'archipel, va conserver un lien si étroit avec le pays d'origine de leurs parents ou grands-parents !

Unité d'une entité ou droit des peuples à décider d'eux-mêmes : le cas de Mayotte

Le cas de Mayotte, très complexe, mais crucial pour comprendre l'histoire et la géopolitique des Comores, mérite une attention particulière. Pour répondre aux aspirations d'indépendance des Comoriens, la France signe le 15 juin 1973 un accord de désengagement avec Ahmed Abdallah, président de l'Assemblée territoriale, et propose de tenir un référendum le 22 décembre 1974 pour consulter « les populations comoriennes » dans les quatre îles en vue de l'indépendance. La large majorité des suffrages exprimés, en se basant sur un résultat national, était en faveur de l'indépendance (94,56 %). Le Premier ministre de l'époque, Jacques Chirac, prit néanmoins

L'archipel est plus connu par la communauté internationale pour son instabilité politique chronique, que pour la beauté et la diversité de sa nature et de sa culture.

Impossible de parler de crise de compétences ou de putsch, militaire ou institutionnel, aux Comores, sans faire référence à Bob Dénard, dont les activités de mercenaire sont si étroitement liées à l'archipel.

la décision controversée de ne pas lier le sort de Mayotte à ce résultat global, mais de prendre en compte les résultats individuels des îles (contre l'indépendance : Grande Comore 0,02 %, Anjouan 0,02 %, Mohéli 0,12 % et Mayotte 67,82 %) et de respecter le choix des Mahorais de rester Français. Suite à cette décision, considérée comme un affront par les Comoriens, le président Ahmed Abdallah déclara unilatéralement l'indépendance de la République fédérale islamique des Comores le 6 juillet 1975. La question qui se pose est de savoir si l'unité d'une entité devrait prévaloir sur le droit des peuples à décider d'eux-mêmes. Cette question cruciale a été posée à plusieurs reprises dans l'histoire (p.ex. le référendum de 1968 pour l'indépendance de Maurice et Rodrigues : bien que votant à 95 % pour rester sous la dépendance britannique, Rodrigues a dû suivre Maurice dans sa quête d'indépendance) et se posera à nouveau à l'avenir (dislocation de la Somalie).

L'Union des Comores, appuyée par l'Assemblée générale de l'ONU et de l'UA continue à revendiquer l'appartenance de Maoré. La question de Mayotte est tellement délicate et le destin des Comores et de centaines de milliers de Comoriens étroitement lié à la France que même les hommes politiques, présidents de l'Union en tête, hésitent à aborder ce sujet frontalement et le mettre sur la scène internationale. On a l'impression que la situation actuelle, après tout, arrange les différents acteurs. Les Comoriens sont conscients que Mayotte ne réintègrera l'archipel que si elle y gagne et que la priorité devrait donc consister à commencer à rattraper le retard économique de la Grande Comore, d'Anjouan et de Mohéli. Environ 45 % de la population comorienne vivent en dessous du seuil de pauvreté et Mayotte, qui se trouve à moins de 50 kilomètres d'Anjouan, fait l'effet d'un véritable aimant pour des milliers de

Comoriens en quête d'une vie plus confortable ($\pm$ 55 000 clandestins sur les 250 000 habitants de Mayotte).

Pour faire face à cette situation particulière, une vraie chasse aux sans-papiers a été lancée en octobre 2005, lorsque le ministre de l'Intérieur de l'époque, Nicolas Sarkozy, a fixé l'objectif de 12 000 reconduites à la frontière pour 2006 au préfet de l'île ; plus que le double des reconduites de 2005. Un objectif que la préfecture, avec fierté, a réussi même à dépasser, en annonçant officiellement 13 253 reconduites en 2006 (pour un total national de 24 000 reconduites) ! Jusqu'en 1994, date de l'instauration d'un visa pour les Comoriens par l'ancien Premier ministre français, Édouard Balladur, le bras de mer séparant Mayotte des trois îles sœurs était un carrefour d'échanges et de passage pour une migration commerciale, sanitaire ou familiale. Depuis que la collectivité départementale de Mayotte a renforcé les contrôles et érigé une véritable frontière entre les îles, ce même bras de mer est devenu un cimetière qui a englouti des milliers de personnes, qui, dans leurs embarcations de fortune, les kwassas-kwassas, espéraient atteindre leur « eldorado ».

La question de Mayotte, un mélange d'injustice historique et de jalousie contemporaine, couplée aux reconduites des clandestins comoriens a créé une situation particulière pour la France dans ses relations avec l'Union des Comores. La France, à travers son ambassade à Moroni, est tout à la fois accusée de tous les péchés du monde et « radio-trottoir » voit son implication dans tout événement qui se déroule dans l'Union ; mais la France est aussi le premier partenaire vers lequel on se tourne pour demander de l'assistance et de l'aide.

Mustapha Mahdjou, alias Bob Dénard

Impossible de parler de crise de compétences ou de putsch, militaire ou institutionnel, aux Comores, sans faire référence à Bob Dénard, dont les activités de mercenaire sont si étroitement liées à l'archipel ; au point que l'histoire des Comores et celle du corsaire de la République ont presque fusionné et que l'archipel en garde encore aujourd'hui les stigmates. Marié sept fois et père de huit enfants, Bob Dénard est devenu une véritable légende, le profil type du mercenaire français.

Né en 1929, Gilbert Bourgeaud, alias Maurin, alias Thomas, alias Bako, alias Mustapha Mahdjou, a depuis le début des années 1960 participé à des opérations militaires au Biafra, au Katanga, en ex-Rhodésie, en Angola, au Bénin, au Yémen, en Iran, au Nigéria et au Gabon. Il mène sa première opération aux Comores en 1975 pour chasser le président Ahmed Abdallah du pouvoir. Trois ans plus tard, le scénario se répète pour renverser son successeur, le président Ali Soilih, qui meurt dans d'étranges circonstances quelques mois plus tard,

Péninsule de Nioumachoua, cœur du parc marin de Mwali (© Luc Reuter)



et pour réinstaller au pouvoir Ahmed Abdallah. Dénard devient alors le chef de la garde présidentielle et les Comores deviennent un allié du régime d'apartheid d'Afrique du Sud, sous embargo international, pour les ventes d'armes et en servant de base logistique pour ses opérations militaires contre des pays africains « hostiles » comme le Mozambique et l'Angola. Le président Ahmed Abdallah sera abattu en 1989, en présence de Bob Dénard, quelques instants après avoir signé un décret donnant l'ordre à la garde présidentielle de désarmer les forces armées pour menace de coup d'État probable ; une garde présidentielle dirigée par... Bob Dénard !

Peu après cette épisode, le « corsaire de la République » se réfugie en Afrique du Sud et se fait oublier des Comores pendant quelques années, avant de faire son retour en septembre 1995 pour renverser le président d'alors, Saïd Mohamed Djohar. Ce putsch devait être la dernière action armée des mercenaires de Dénard aux Comores. Une nouvelle politique africaine de la France est en train de s'installer et Paris fait rapatrier son « chien de guerre » vers la métropole par des membres de ses services secrets. Différents procès ont eu lieu en 2006 et 2007, dont celui du coup d'État de 1995 aux Comores (arrestation et séquestration arbitraires du président Saïd Mohamed Djohar), pour lequel Dénard fut condamné à quatre ans de prison, dont trois avec sursis. Atteint de la maladie d'Alzheimer, Dénard avait été dispensé de comparaître aux procès et alors qu'il ne se souvient plus de ses agissements comoriens, il restera encore longtemps gravé dans la mémoire de l'archipel. Il est décédé le 13 octobre 2007 à Paris.

Les liens de Dénard et de ses mercenaires avec la France sont encore nébuleux. La France opte pour un profil bas, essayant de faire oublier leurs activités. Dénard, de son côté, insistait sur le fait d'avoir toujours mis les autorités françaises au courant de ses agissements et d'avoir toujours eu, au minimum, leur feu orange. Il revendiquait d'avoir servi les intérêts français, là où Paris ne pouvait se permettre d'apparaître au grand jour (p.ex. permettre à la France de contourner l'embargo en Afrique du Sud pendant l'apartheid).

Crise entre le gouvernement de l'Union et l'île semi-autonome d'Anjouan

Anjouan la rebelle : En août 1997, les îles de Ndzuwani et de Mwali déclarent unilatéralement leurs indépendances de la République fédérale islamique des Comores. Ndzuwani demande en vain son rattachement politique à la France, ce qui provoque le coup d'État d'avril 1999 du colonel Azali Assoumani, chef d'état-major de l'armée comorienne, suivi d'une dissolution des institutions. De longues et difficiles négociations parrainées par l'UA et la France ont débouché sur des



Vue sur la ville d'Ouani sur l'île d'Anjouan (© Luc Reuter)

accords de réconciliation nationale en avril 2000 et février 2001 : les accords de Fomboni.

Une nouvelle Constitution fut adoptée par référendum le 23 décembre 2001, prévoyant un État fédéral composé de trois îles jouissant d'une large autonomie : la naissance de l'Union des Comores. Le président de l'Union, également chef du gouvernement, est élu pour quatre ans au suffrage universel et devra être, à tour de rôle, un ressortissant d'une des trois îles. Ngazidja, Ndzuwani et Mwali ont chacune à leur tête un président de l'île, qui sont également vice-présidents de l'Union. L'actuel président de l'Union, Ahmed Abdallah Sambi, élu en 2006, un religieux sunnite éduqué en Iran et surnommé l'« Ayatollah », est d'origine anjouanaise ; son prédécesseur le colonel Azali Assoumani, élu en 2002, était d'origine grand-comorienne. Le partage des compétences entre l'Union et les îles semi-autonomes (Union : politique extérieure et défense ; îles : économie, impôts, santé et justice) est à l'origine de querelles permanentes.

La crise actuelle est née d'un refus du président d'Anjouan, le colonel Mohamed Bacar, ex-élève de l'école navale de Brest, de céder son fauteuil en avril 2007, à l'expiration de son mandat. Élu lors d'élections contestées en 2002, le président Bacar refusait de redevenir à nouveau simplement le « candidat Bacar » (des élections des présidents des trois îles étaient programmées pour juin 2007). Ne voulant ni céder son titre ni ses privilèges, l'homme fort de Mutsamudu se cramponne au pouvoir, malgré que la Cour constitutionnelle de l'Union l'ait démis de ses fonctions de président et ait nommé un président d'intérim. Considérant la campagne électorale et les préparatifs pour le scrutin du président de l'île peu transparente et pleine d'irrégularités, le gouvernement central, en accord avec l'UA, décide de repousser les élections

Le « dossier Bacar » est loin d'être clos et des tractations sont en cours entre Moroni, Paris et Pretoria [...] pour décider du sort réservé à Mohamed Bacar.

sur Anjouan. Cette décision a fortement déplu au candidat Bacar qui décide d'imprimer ses propres bulletins de vote et d'organiser ses propres élections ; élections qu'il revendique avoir gagnées avec plus de 90 %. Ce coup de force institutionnel n'a été reconnu ni par l'Union des Comores ni par l'UA, ou encore la communauté internationale.

L'entêtement du colonel Bacar s'explique par les querelles au sujet du transfert des compétences entre l'Union et les îles ainsi que de la gestion des ressources du port de Mutsamudu, le plus grand de l'archipel, et des millions de dollars de recettes portuaires qu'il engendre. D'autres observateurs mettent aussi en évidence la rivalité clanique entre les deux protagonistes anjouanais : Ahmed Abdallah Sambi, un « Chirazi », descendant de la noblesse arabe ou perse, et Mohamed Bacar, un « Africain », d'ascendance bantoue, ceux-ci étant en majorité d'anciens esclaves du Mozambique.

Différentes missions de réconciliation ont échoué, de même que les condamnations de la communauté internationale et les sanctions mises en place contre le président « rebelle » et son entourage par le Conseil de paix et de sécurité de l'UA (restrictions des déplacements des dirigeants et gel de leurs avoirs financiers à l'étranger). Un groupe de contact sur les Comores (Afrique du Sud, Tanzanie, Sénégal, Soudan), mis en place par l'UA, à la recherche d'une solution diplomatique, avait même proposé l'exil politique dans un pays tiers à Bacar et ses proches, pour épargner à son île un débarquement armé. Sans succès !

Most wanted Comorian : Fazul Abdullah Mohammed

Les Comores ont le rare privilège d'avoir un de leurs compatriotes sur la liste des « Most wanted terrorists » des Américains pour être la « tête pensante » d'Al-Qaïda en Afrique de l'Est : Fazul Abdullah Mohammed. Ce jeune Comorien, né en 1972 à Moroni, vaut 25 millions de dollars, « *death or alive* », pour son rôle présumé dans le double attentat contre les ambassades américaines en Tanzanie et au Kenya le 7 août 1998, l'attaque contre un hôtel touristique et un avion israélien lors du décollage de l'aéroport à Mombasa au Kenya en 2002. Selon les Américains, Fazul est responsable de la mort de plusieurs centaines de personnes.

Fazul a quitté la Grande Comore pour aller poursuivre des études en informatique à Peshawar au Pakistan, où il aurait fait connaissance d'Oussama Ben Laden. Après une formation militaire en Afghanistan, dans la région de Kandahar, Fazul aurait rejoint Al-Qaïda sous le nom de guerre d'Abou Seif es-Soudani. Il aurait participé à la restructuration de la résistance islamique contre la présence américaine en Somalie (1993) et au Soudan (1994), et aurait été désigné par Ben Laden en personne pour devenir le numéro un d'Al-Qaïda en Afrique de l'Est en 1998. Selon des sources américaines, Fazul serait actuellement en Somalie et aurait sous sa direction le « Shabab », un groupement djihadiste somalien qui mène sa « guerre sainte » contre l'Éthiopie.

Débarquement du 25 mars et fuite du président déchu dès le lendemain

Entre 400 et 500 milices et gendarmes aussi bien peu formés et entraînés que sous-équipés forment les forces anjouanaises. En face d'eux, l'armée nationale de développement, qui comprend environ 800 membres (gendarmes et militaires) auxquels s'ajoutent environ un millier de soldats mandatés par l'UA (Tanzaniens et Soudanais) et qui peuvent compter sur le soutien logistique de la Libye et de la France.

L'armée comorienne, appuyée par des troupes de l'UA, a effectué le mardi 25 mars un débarquement à partir de Fomboni, capitale de l'île de Mwali, à une heure en mer de Ndzouani, en vue de déloger militairement le colonel Bacar et rétablir au plus vite l'autorité de l'Union sur Anjouan. Cette opération militaire n'a pas rencontré de résistance notoire de la part des forces anjouanaises. Le débarquement des forces comoriennes et de l'UA a plutôt été salué par des manifestations et des cris de joie de la part des Anjouanais, prévenus la veille par des tracts de l'imminence de l'assaut.

Le colonel Bacar, qui se disait « prêt à mourir » pour défendre son île, a choisi dès les premières heures du débarquement la fuite en bateau vers Mayotte. Il y est arrivé comme « clandestin », empruntant la même route que les milliers d'Anjouanais qui fuyaient son régime depuis des années. Dès son arrivée à Mayotte, le président déchu a été placé en garde à vue et poursuivi pour « séjour sans titre et importation, port et transport d'armes prohibées ». Transféré pour raisons de sécurité de Mayotte à La Réunion, Bacar et ses 23 complices ont été relaxés le samedi 29 mars par le tribunal de Saint-Denis ; la procédure a été déclarée nulle pour vice de forme. Cette annonce a immédiatement provoqué des manifestations antifrancaises à La Réunion, à Mayotte et à la Grande Comore. Moroni a aussitôt réclamé le retour de Bacar aux Comores pour être traduit en justice, ce qui pourrait s'avérer difficile en l'absence d'accord d'extradition entre la France et l'Union des Comores. Le « dossier Bacar » est loin d'être clos et des tractations sont en cours entre Moroni, Paris et Pretoria (l'Afrique du Sud étant opposée à la résolution de la crise par la force) pour décider du sort réservé à Mohamed Bacar.

Espérons que les Comores arriveront vite à résoudre la question du transfert des compétences entre l'Union et les îles et à pouvoir se concentrer désormais sur la résolution des défis que sont la lutte contre la pauvreté, l'accès aux services sociaux de base et au développement d'une économie viable. Les Comores méritent certainement d'être connues sur la scène internationale pour autre chose que ses crises et ses coups d'État. Mais y réussiront-elles ?